

Locations mobile-homes

LA RESERVATION

La réservation est acceptée lorsque le contrat signé par le client a été retourné dans les **10 jours** suivant son expédition, accompagné de l'acompte demandé. Elle devient définitive seulement après notre accord et l'envoi d'une confirmation par courrier. **Les locations se font uniquement à la semaine (du Samedi au Samedi) pour la période Juillet-Août.**

Le signataire du présent contrat doit être majeur. Les mineurs non accompagnés de leurs parents ne sont pas acceptés.

Chaque contrat est personnel et ne peut être rétrocédé sans l'accord de la direction.

Une assurance responsabilité civile est obligatoire.

Arrivées et départs :

Les arrivées sont effectuées de 16 h à 19 h.

Un dépôt de garantie d'un montant de 300,00 € devra être versé par le locataire dès son arrivée. Celui sera restitué au plus tard dans les 15 jours suivant le départ, sous réserve que le mobile-home et ses équipements soient restitués en bon état et complet. **Une caution de 50,00 € pour le ménage** sera demandée au client et restituée en fin de séjour.

En cas de retard, la réservation sera maintenue durant 24 h suivant la date d'arrivée prévue. Passé ce délai et sans réponse du client, la réservation sera annulée sans aucun remboursement et le mobile-home redeviendra disponible.

Les mobile-homes doivent être libérés avant 11 h le jour du départ.

LES MOBILE-HOMES

Les mobile-homes sont réservés au fur et à mesure des demandes, des critères de choix, et attribués selon les disponibilités. **Chaque mobile-home peut accueillir 6 personnes maximum (enfants et bébés compris). Sauf cas particuliers précisés sur le contrat.**

Les mobile-homes sont loués nominativement et ne pourront en aucun cas être sous-loués sans l'accord de la direction.

Si le nombre de personnes est différent à l'arrivée ou durant le séjour de celui initialement prévu, le responsable de l'emplacement devra en informer la direction et régler le supplément en fin de séjour si nécessaire.

L'ajout d'une tente ou toute autre installation est interdit sur les emplacements. Un seul véhicule est accepté par emplacement.

Les draps ne sont pas fournis.

Le jour de l'arrivée, un inventaire de tous les objets contenus dans les lieux loués sera remis au locataire. Il sera tenu de le vérifier et de signaler le jour même toute anomalie ou détérioration du bien loué. Passé ce délai, il sera réputé conforme.

Au moment du départ, l'inventaire sera vérifié. Le locataire devra rembourser les objets manquants ou détériorés et sera tenu responsable des dégradations qu'il aurait pu commettre pendant la location. Si ces différents frais excèdent le montant du dépôt de garantie, le locataire s'engage à en régler le solde.

Le locataire devra laisser le mobile-home propre, vaisselle, appareils ménagers, etc. Le non-respect de cette clause entraînera la perte de la caution pour le ménage.

MODALITES DE REGLEMENT

Pour la réservation, **un acompte de 25 % du montant du séjour + 20,00 €** de frais de réservation + le coût de l'assurance annulation (facultative) devront nous être retournés avec le contrat de réservation.

Le versement intégral du solde du séjour devra être payé impérativement 30 jours avant l'arrivée au camping.

Toute réservation survenant 30 jours avant l'arrivée, implique le paiement de la totalité du séjour au moment du retour du contrat.

La direction se réserve le droit d'annuler la réservation en cas de non-paiement du solde dans les délais.

Aucun remboursement ne sera accordé en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

MODES DE PAIEMENT ACCEPTES

- Chèques libellés à l'ordre de Idéal Camping
- Chèques vacances (**remplir la zone titulaire en précisant vos coordonnées sans détacher les talons supérieurs**)
- Cartes bancaires (carte bleue, visa, mastercard)

ANNULATION

L'annulation doit être effectuée par lettre recommandée.

Dans tous les cas, l'acompte et les frais de réservation resteront acquis au camping. Si l'annulation a lieu entre 30 jours et 15 jours avant la date d'arrivée, 50 % du versement intégral du solde du séjour seront conservés. Si l'annulation a lieu moins de 15 jours avant la date d'arrivée, la totalité du solde restera conservée.

ASSURANCE ANNULATION (facultative)

Elle doit être souscrite et réglée au moment de la réservation. Son montant s'ajoute à celui de l'acompte et des frais de réservation, et ne sera en aucun cas restitué. **Elle s'élève à 3,40 € par nuit.**

Les conditions d'annulation figurent au verso de ce document.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

L'entrée du camping est équipée d'un système de contrôle d'accès pour l'entrée et la sortie des véhicules. A votre arrivée, il vous sera remis une carte d'accès pour le franchissement des barrières avec votre véhicule et accéder à votre emplacement de 8 h 00 à 22 h 30. **Une caution de 20 € vous sera ainsi demandée par chèque ou en espèces.**

D'autre part, il vous sera remis, pour la durée du séjour, un bracelet permanent (un par campeur) dont le port est obligatoire pour l'accès au Parc Aquatique. Seuls les slips de bain et les boxers sont autorisés. (les caleçons sont interdits)

Nos amis les animaux ne sont pas admis.

Horaires d'ouverture du bureau d'accueil :

Du 02/05 au 01/09 : 9 h à 12 h 30 et de 15 h à 19 h 30

Du 02/09 au 14/09 : 9 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h

Les tarifs s'entendent TTC avec un taux de TVA de 10 %.

Toute modification ultérieure du taux de TVA applicable entraînera naturellement la modification du prix TTC.

La Taxe de séjour est incluse dans les tarifs.

Tout campeur est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping ainsi que celui du Parc Aquatique.